

30 septembre 2020

Aux membres de la Filiale 44 Shawinigan



Objet : Rapport de situation – Assemblée des membres - 29 septembre 2020

Cher / Chère camarade,

L'intention de cette lettre est de vous donner un compte rendu de nos discussions et décisions qui ont été rendues lors de l'assemblée des membres de la filiale 44, Lieutenant-colonel Robert Grondin CD de Shawinigan, mardi le 29 septembre 2020 au Centre de Loisirs des Aînés de Shawinigan.

En tout premier lieu, j'aimerais préciser que 39 membres, vétérans et légionnaires ont participé à notre assemblée. Afin de limiter la transmission communautaire du coronavirus (COVID-19) parmi nos membres, un comité d'accueil composé de 7 membres sous la supervision du camarade Louis H. Jean, a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter la contagion. J'ai le plaisir de vous annoncer, qu'en date d'aujourd'hui, aucun membre de la filiale 44 a été infecté par cette maladie.

L'ordre du jour de notre assemblée comprenait 4 sujets très importants dont j'aimerais vous rapporter les résultats :

a. Adoption des nouveaux statuts de votre filiale

Les statuts originaux de la filiale dataient de 2008 et il me fait plaisir de vous annoncer que les nouveaux statuts ont unanimement été adoptés par tous les membres. Les membres du conseil d'administration ont passé plus d'une centaine d'heures à réviser les anciens règlements et produire les nouveaux, ces derniers étant adaptés aux besoins actuels. Tous les membres recevront leur propre copie sous peu.

b. Prestation de services – Utilisation des locaux du manège

Le manège militaire fut construit en 1998 et l'inauguration a eu lieu en 1999. Selon les modalités du contrat et l'entente de la construction, le constructeur, le Groupe Pomerleau, se devait de demeurer propriétaire durant les 20 prochaines années et le Ministère de la Défense nationale (MDN) et le 62^e RAC en étaient locataires. En 2019, le MDN et le 62^e Régiment d'Artillerie du Canada, de par les modalités du contrat, sont devenus officiellement propriétaire en 2019.

Le ministère étant tenu de respecter la loi sur les immeubles fédéraux a dû inspecter les lieux et faire rapport. L'inspection des lieux a démontré que la Légion royale canadienne (LRC) – Filiale

44 de Shawinigan occupait à temps plein certains locaux du manège et la filiale a été convoquée par le détachement des Opérations des Biens immobiliers. Trois (3) membres de notre filiale ont rencontré la représentante de la section des Biens immobiliers de Valcartier en présence du Cmdt et SMR du 62 RAC. Après discussion et négociation, il fut convenu que notre filiale aurait dorénavant à défrayer les frais via un bail annuel. Une entente conditionnelle a eu lieu entre les parties et le montant annuel à payer pour l'utilisation des locaux se chiffre à 992.25\$ plus taxes.

Afin d'éviter d'augmenter le prix des cotisations de nos membres, votre président a recherché des sources de financement et la filiale a pu amasser des dons pour le montant de 6,650.00\$. Ce montant servira à défrayer le coût des baux au cours des 6 prochaines années.

Il fut proposé, par résolution, par le camarade Daniel Paulin et appuyé par le camarade David Bourassa :

*Que l'assemblée des membres datée du 29 septembre 2020,
autorise le conseil d'administration de la LRC –
Filiale 44 Lieutenant-colonel Robert Grondin CD de Shawinigan,
à signer le bail annuel au montant approximatif de 1200.00\$
pour l'utilisation des locaux de la Légion.*

c. *Projet de fusion – Filiales 44 de Shawinigan et 101 de Grand-Mère*

Votre comité de projet de fusion a débuté ses travaux au mois de mars 2019 et après 18 mois de négociations entre les parties, nous en sommes rendu à la partie finale, soit celui de voter en faveur ou contre la mise en œuvre du projet. Voici, tel que convenu lors de notre assemblée, les résultats du dévoilement des votes qui s'est déroulé mercredi le 30 septembre à la Filiale 101 de Grand-Mère avec la présence des membres des 2 comités de fusion :

Pour la filiale 44 de Shawinigan, 39 membres ont voté en faveur de la fusion et 8 membres contre la fusion ;

Pour la filiale 101 de Grand-Mère, 3 membres ont voté pour la fusion et 27 membres ont voté contre la fusion.

Par conséquent, je déclare officiellement, que selon les règles et résultats des votes entre les filiales 44 de Shawinigan et 101 de Grand-Mère, le projet de fusion n'a plus cours et devient caduque.

Je tiens à remercier les 3 membres du comité de projet qui ont travaillé d'arrache pied pour la production du rapport final du projet : Denis Thiffeault, Guy M. Desrochers et Gilles Lafrenière.

d. *Résultats des élections*

Les postes suivants venaient en élection 2020 et les membres suivants ont été élus à leur poste en date du 30 septembre 2020 :

Président : Louis H. Jean ;

2^e VP – Coquelicot : Robert Larivée ;

3^e VP – Souvenir : Denis Thiffeault ;

Trésorier – Daniel Déry ;

Sergent d'armes : Daniel Paulin ; et

Secrétaire : Francine Lamarche.

- e. Le comité « Honneurs et Récompenses » sous la direction du camarade Guy Arcand a annoncé les honorés 2020 :

Vétéran de l'année – Gaston Veillette ; et

Légionnaire de l'année : André Côté.

- f. La prochaine assemblée des membres aura lieu mardi le 8 décembre 2020 et je profiterai de l'occasion pour remercier et honorer tous les bénévoles qui auront œuvré de près et de loin, à réaliser et atteindre les objectifs de notre administration.

En toute camaraderie,

Robert Trépanier MMM, CD

Président sortant

Filiale 44 – Lieutenant-colonel Robert Grondin CD Shawinigan

819-944-5179